

La carte des jardiniers



Gazon sport
36'400 m²
2 x par semaine



Gazon zone tampon
29'700 m²
1 x par 14 jours



Prairies
40'600 m²
2 x par année



Compostière
1'755 m²

25 50 100m

N



Gazon parc
87'636 m²
1 x par semaine



Haies vives
1'983 ml
1-2 x par année



Prairies sèches
35'600 m²
1 x par année



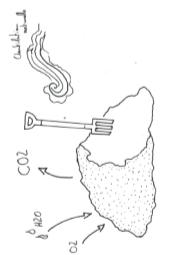
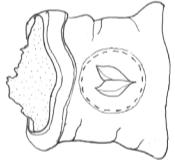
Culture agricole
91'77 m²

La taille



La taille des arbres est effectuée principalement en période de dormance, soit au début du printemps ou à la fin de l'automne. En général, l'intervention des jardiniers se limite à couper ponctuellement les branches mortes, malades ou brisées, dans le but d'assurer la sécurité des usagers du parc et d'apporter de la lumière aux jeunes pousses. L'activité de coupe se concentre à la lisière de la forêt, qui constitue une zone dense exposée au vent.

Après avoir effectué la coupe, les jardiniers laissent délibérément certaines branches de grande taille sur place afin qu'elles puissent servir de refuge à des petites espèces et favoriser le développement de micro-organismes. Les rameaux et branchages d'arbres jeunes sont ramenés à la compostière et sont broyés mécaniquement en fins morceaux. Le mélange, appelé bois raméal fragmenté, est par la suite redistribué dans le parc pour améliorer la richesse des sols et l'humidité des milieux forestiers grâce à sa grande capacité de rétention d'eau.



La gestion du parc

La coupe



Le travail des jardiniers au sein du parc des Évaux repose sur les principes de la gestion différenciée, qui a pour but de varier et d'adapter l'entretien en fonction des types de surfaces, de leurs usages et des intérêts écologiques et paysagers. Ce mode de gestion intègre une approche écologique à l'entretien des espaces verts en assurant un équilibre entre l'activité des usagers du parc, le développement de la biodiversité et la protection des ressources naturelles.

Dans cette démarche, certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles ou écologiquement précieux, sont volontairement fauchés le moins possible et enrichis par des végétaux adaptés à ces milieux afin de restaurer ou favoriser la biodiversité. La tonte systématique des surfaces enherbées et l'usage de pesticides, qui conduisent à un milieu mono-spécifique appauvri en faune et flore, sont abandonnés au profit de la conservation des écosystèmes et d'une utilisation durable des ressources. La gestion différenciée vise également à limiter l'exportation des produits de la taille, de la fauche et de la tonte par le biais d'un compostage sur place.

Pourquoi composter ?

Le compost : matrice de l'économie circulaire

Le compost du parc des Évaux n'est pas une zone délaissée au hasard ; il est le résultat d'une gestion différenciée des sols du parc, en récoltant le surplus produit et permettant de ce fait d'alimenter de manière durable les écosystèmes présents sur le site.

Les jardiniers du parc emploient des ressources entièrement naturelles pour subvenir aux besoins de leurs sols. En réutilisant sa matière, le parc devient lui-même sa propre ressource. La matière compostée contribue au développement de la biodiversité au sein du parc en rendant les sols plus fertiles et moins homogènes, permettant à une multitude d'organismes de prendre place dans les différents types de végétations. Par conséquent, la faune et la flore profitent directement des biensfaits du réemploi de la matière.

La gestion circulaire des ressources présentes dans le parc protège l'environnement, le supporte et l'auto-alimente en recyclant sa matière. Ce principe d'économie circulaire de la matière profite à tous les acteurs.trices du parc, tant aux animaux, qu'aux plantes et à leurs visiteurs.euses.

La fauche



Dans l'ensemble du parc, le gazon occupe la major partie des espaces consacrés aux activités sportives et de loisirs. Les différents usages du public définissent des degrés de tonte adaptés afin de donner lieu à ces activités variées. Alors que les surfaces gazonnées du parc dédiées à la pratique du football demandent une tonte hebdomadaire de la part des jardiniers, celles consacrées à la détente sont tondues à cheval régulièrement de mars à octobre. Cette méthode permet de minimiser les nuisances, notamment sonores pour la faune, et les émissions de CO₂.

À chaque tonte, la matière coupée régulièrement est acheminée à la compostière du parc, constituant l'apport majeur en matière organique pour le compost. L'herbe de tonte est une matière végétale très riche en azote, contribuant à l'enrichissement des sols. Cependant, en tant que milieu, le gazon est pauvre en biodiversité de par sa mono-spécificité, ce qui renforce l'importance des prairies, haies et forêts dans le continuum écologique du parc.

La fauche



Le parc des Évaux contient des prairies bocagères et des prairies sèches, qui nécessitent des entretiens différenciés par les jardiniers. Les deux types de prairies se distinguent par la qualité de leur sol et leur environnement. Les prairies bocagères sont délimitées par des haies ou des alignements d'arbres qui forment leurs contours et favorisent le développement d'une grande variété de plantes et d'espèces animales. Les prairies servent d'habitat à de nombreuses espèces : papillons, sauterelles, reptiles, oiseaux, insectes, petits mammifères. Les prairies bocagères sont fauchées au début et à la fin de l'été, alors que les prairies sèches sont coupées uniquement en septembre. Caractérisées par un sol pauvre et sec, les prairies sèches contiennent néanmoins un diversité floristique et abritent certaines espèces menacées.

L'acheminement de la matière au sein du parc des Évaux

STUDIO FRECHOU SCHROETER
EPFL x Parc des Évaux
Printemps 2022

